

**Bruxelles, le 21 octobre 2025
(OR. en)**

14261/25

**INST 314
POLGEN 166
AG 162**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	21 octobre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2025) 870 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Programme de travail de la Commission pour 2026 L'Europe prend son indépendance

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 870 final.

p.j.: COM(2025) 870 final



Strasbourg, le 21.10.2025
COM(2025) 870 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

**Programme de travail de la Commission pour 2026
L'Europe prend son indépendance**

1. Introduction

Depuis le début du mandat de l'actuelle Commission, l'Europe est confrontée à un monde qui n'avait plus été aussi précaire depuis des décennies. Ces derniers mois, nous avons entre autres été témoin de menaces pour notre sécurité et notre démocratie, de risques pour notre économie et notre industrie, notamment sous la forme d'incursions inconsidérées dans notre espace aérien et de tentatives de coercition économique, et de la poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Ces défis apparaissent à un moment où l'ordre international, sur lequel reposent depuis longtemps la sécurité et la prospérité de l'Europe, s'effondre rapidement.

Dans ce contexte, **l'Europe doit prendre son indépendance**. L'Europe doit redoubler d'efforts pour garantir et forger son propre avenir. Elle doit protéger ses citoyens contre les effets du changement climatique et réduire notre impact sur les écosystèmes. Elle doit prendre elle-même en charge sa défense et sa sécurité. Elle doit maîtriser les technologies et les sources d'énergie qui nourriront nos économies. Elle doit décider dans quelle société et dans quelle démocratie nous voulons vivre. Elle doit créer des emplois de qualité dans une économie moderne et renforcer son modèle social dans des conditions démographiques changeantes. Elle doit développer l'avenir de notre industrie européenne et aider les start-up, les scale-up et les petites entreprises à prospérer dans notre marché unique. Elle doit préserver nos normes sociales, numériques et environnementales. Elle doit garantir à nos agriculteurs un prix équitable pour produire des denrées alimentaires de haute qualité et fournir une protection face aux pratiques commerciales déloyales. Elle a pour mission de s'ouvrir sur le monde et de choisir quels partenariats elle souhaite nouer avec ses alliés, anciens et nouveaux. Enfin, elle doit disposer de la liberté nécessaire et du pouvoir de choisir son propre destin.

Pour y parvenir, l'Europe doit faire preuve d'unité. Elle doit s'appuyer sur sa force collective et se rassembler autour de ce que nous avons en commun. Elle doit agir rapidement et dans un souci d'urgence face aux besoins aigus et uniques actuels. Elle doit faire preuve de courage et d'ambition pour être à la hauteur des défis auxquels elle est confrontée. Elle doit se concentrer sur ce qui importe le plus aux Européens – du coût de la vie à la lutte contre la migration irrégulière, en passant par la protection de l'environnement – et simplifier la manière dont nos lois s'appliquent aux personnes, aux communautés et aux entreprises. Elle doit se concentrer sur la garantie de notre souveraineté, dans les domaines du numérique, de l'économie ou de la sécurité.

Tels sont les principes directeurs du présent programme de travail de la Commission. Ce dernier se base sur les orientations politiques de la présidente von der Leyen, sur les lettres de mission et sur les idées exposées dans le discours sur l'état de l'Union de 2025. Il s'inspire également des consultations avec le Parlement européen et les États membres. Il garantit que nous maintenons le cap sur tous les objectifs que nous avons fixés collectivement et que nous nous attelons aux nouvelles priorités les plus urgentes. Dans cet esprit, la Commission est

prête à travailler avec l'ensemble des institutions et des parties prenantes de l'UE pour réaliser nos priorités.

2. Un programme pour une Europe unie et indépendante¹

Le présent programme de travail de la Commission est un plaidoyer pour l'unité, un programme qui permettra d'atteindre les objectifs poursuivis et un plan pour une Europe solidaire et indépendante. Il s'articule autour des principaux titres des orientations politiques votées par le Parlement européen en juillet 2024, mis à jour pour tenir compte des nouvelles réalités d'aujourd'hui.

Prospérité et compétitivité durables

L'Europe a toujours été un continent favorable à l'industrie, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation, qui s'est réinventé à travers les révolutions industrielle et technologique, la concurrence mondiale et l'évolution des sociétés. Cette force est en grande partie due à notre économie sociale de marché unique en son genre, qui donne à l'Europe de nombreux avantages par rapport à ses concurrents. Toutefois, les freins structurels à notre compétitivité demeurent trop nombreux et nous devons continuer à nous y attaquer d'urgence au cours de l'année à venir, ainsi qu'accélérer la mise en œuvre intégrale du rapport Draghi. Dans cet esprit, nous formulerons de nouvelles propositions pour **soutenir nos secteurs industriels** en nous appuyant sur le travail accompli dans le cadre des dialogues stratégiques menés avec l'industrie au cours de la première année du mandat. Nous continuerons à aider le **secteur automobile** à relever les défis auxquels il est confronté. Nous présenterons également des propositions pour promouvoir les **petites voitures abordables** et apporter un soutien supplémentaire à la **fabrication de batteries**. En outre, nous travaillerons au **leasing social**, afin de rendre les véhicules à émissions nulles plus abordables pour tous.

Nous nous attellerons également à **libérer tout le potentiel du marché unique d'ici à 2028**, en supprimant les obstacles dans les domaines des capitaux, de l'énergie, des services et des télécommunications et en établissant une «**cinquième liberté**» en matière de connaissance et d'innovation dans l'ensemble de l'espace européen de la recherche. Nous faciliterons l'exercice d'activités commerciales et l'accès au financement en Europe pour toutes les entreprises, notamment les entreprises innovantes, les start-up et les PME. Nous établirons un **acte législatif européen sur l'innovation** et le **28^e régime** pour toutes les entreprises exerçant des activités dans l'ensemble du marché unique, et nous présenterons le reste des propositions visant à achever l'**union de l'épargne et des investissements**. Cela inclura le **renforcement des droits des actionnaires** et une analyse exhaustive de la compétitivité de notre secteur bancaire. De plus, l'**acte législatif sur le développement de l'informatique en nuage et de l'IA** et l'**acte législatif sur les technologies quantiques** nous permettront de renforcer notre souveraineté numérique. Avec l'**acte législatif sur les matériaux avancés**,

¹La position d'une initiative dans les annexes du présent programme ne modifie pas les responsabilités définies dans les lettres de mission adressées à chaque membre du collège par la présidente von der Leyen.

nous soutiendrons la primauté technologique de notre industrie et l'autonomie stratégique européenne.

De plus, nous mettrons la dernière main à nos **lignes directrices révisées pour l'évaluation des concentrations** afin de donner aux entreprises des orientations claires, actualisées et positives sur le moment où il est attendu que les opérations stimulent l'innovation, la résilience ou l'investissement, tout en restant fidèles aux objectifs fondamentaux de nos règles en matière de concentrations en vue de protéger les marchés et les consommateurs européens.

Pour faire en sorte que nos secteurs industriels, comme les secteurs des technologies propres, du numérique, de l'automobile, de l'espace et de la défense, puissent se fournir en suffisance et en temps utile en matières premières critiques, nous proposerons de mettre en place un **centre dédié aux matières premières critiques** qui sera chargé de suivre, d'acheter conjointement et de stocker ces minerais essentiels pour notre souveraineté industrielle.

La diminution des prix de l'énergie pour les ménages et les entreprises demeure une priorité essentielle pour renforcer notre compétitivité et notre indépendance et réduire les dépendances. Nous veillerons à l'établissement d'une véritable **union de l'énergie** en améliorant sa gouvernance, en modernisant les réseaux, en supprimant les goulets d'étranglement existants, en réduisant les formalités administratives pour les projets énergétiques transfrontières et en stimulant l'électrification et la résilience du réseau électrique. Toutes ces actions s'inscriront dans le cadre de nos efforts en vue de maintenir l'Europe sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs climatiques et de mettre en place un **cadre favorable** à la compétitivité et à la durabilité de l'Europe pour la décennie à venir. Dans cet esprit, nous chercherons également à améliorer encore le déploiement d'infrastructures de recharge électrique ainsi que la fourniture de carburants alternatifs durables pour les navires et les avions. En outre, nous présenterons une stratégie visant à mettre en place les premières centrales électriques à fusion en Europe, lesquelles contribueront à notre indépendance énergétique.

L'avenir des technologies propres doit se jouer en Europe. C'est la raison pour laquelle nous devons accélérer les travaux visant à mettre en place des **marchés pilotes européens**. Dans ce domaine, il est, à l'évidence, nécessaire d'accélérer le mouvement dès à présent, en particulier sur les marchés pilotes privés pour les matériaux propres et les produits durables. Nous présenterons un **acte législatif sur l'économie circulaire** pour stimuler la demande et l'offre de produits circulaires et réduire les dépendances vis-à-vis des ressources critiques, et continuerons d'accélérer la mise en œuvre du **pacte pour une industrie propre** et les investissements dans le cadre de ce dernier. Nous présenterons des propositions sur la **passation de marchés publics** afin de soutenir les travaux dans ce domaine et veillerons à encourager les investissements en Europe et les objectifs plus larges en la matière. Nous examinerons également comment aider nos secteurs de l'aviation et de l'aéronautique à garder leur compétitivité et leur rôle moteur au niveau mondial alors qu'ils se préparent à une transformation.

Nous poursuivrons notre dialogue avec les parties prenantes du secteur du tourisme et élaborerons une **stratégie pour un tourisme durable** afin de trouver un équilibre entre les incidences économiques, sociales et environnementales et de renforcer la compétitivité et la résilience du secteur.

Une ère nouvelle pour la défense et la sécurité européennes

Dans un contexte de menace croissante et évolutive, **il faut que la défense de l'Europe soit développée en Europe**. C'est la raison pour laquelle la sécurité se retrouvera dans tous les travaux de la Commission au cours de l'année à venir.

Sur la base du cadre «Préparation à l'horizon 2030», nous renforcerons l'industrie de la défense de l'UE et la capacité de cette dernière à réagir aux menaces. L'instrument SAFE soutiendra la passation conjointe de marchés, stimulera la production et contribuera à combler les lacunes en matière de capacités, y compris en associant le secteur ukrainien de la défense et en l'intégrant dans le programme pour l'industrie européenne de la défense. Il sera complété par une **simplification des règles en matière de marchés de défense et de sécurité sensibles** afin de faciliter la coopération et l'innovation et de continuer à soutenir la base industrielle européenne dans le domaine de la défense. Sur la base de la feuille de route pour la préparation de la défense, nous travaillerons à des initiatives phares européennes en matière de préparation, à commencer par **l'initiative de défense antidrones européenne**, essentielle pour la **surveillance du flanc oriental** (*Eastern Flank Watch*), tandis que le **programme Avantage militaire qualitatif** garantira à l'Ukraine un accès immédiat à un flux constant d'équipements militaires de pointe.

Un recentrage global et souple, à l'échelle du système, sur la gestion des migrations et la sécurisation de nos frontières extérieures peut nous permettre de relever les défis, en constante évolution, liés à la migration irrégulière. L'année prochaine sera axée sur la réussite de la mise en œuvre du **pacte sur la migration et l'asile**. Avec celui-ci, l'UE disposera d'un système permettant de prévenir les abus et de réduire la pression sur les systèmes nationaux. Il assure un équilibre entre responsabilité forte et solidarité constructive, garantissant une approche juste et ferme.

Le trafic de migrants constitue une activité cruelle et criminelle. Nous proposerons des **sanctions ciblant les passeurs et les trafiquants**, afin de geler leurs avoirs, de restreindre leur liberté de mouvement et de réduire leurs profits. Grâce à un mandat fort et à des effectifs permanents renforcés, **Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes**, peut accroître sa présence et son soutien opérationnel. Frontex devrait jouer un rôle important dans le soutien fourni aux États membres en matière de retour. Les travaux visant à moderniser le système européen commun en matière de retour se poursuivront avec la **numérisation des retours**.

Un nouveau **système de communication critique de l'UE** connectera les services de police, d'incendie et d'urgence par-delà les frontières, améliorant ainsi la coordination en cas de crise. Nous proposerons également de renforcer **Europol**. De plus, nous renforcerons le cadre juridique relatif à la lutte contre la criminalité organisée et prendrons des mesures pour mieux

protéger les enfants contre la criminalité, tant en ligne que hors ligne. Nous présenterons également de nouvelles mesures pour lutter contre le **trafic d'êtres humains**.

Le fait d'**attirer et de retenir les talents internationaux** contribuera à la croissance économique et à la compétitivité de l'UE, renforcera nos start-up et remédiera aux pénuries de main-d'œuvre. Grâce à des initiatives récentes, comme *Choose Europe* et la stratégie en faveur des start-up et des scale-up, ainsi qu'aux actions à venir telles que la stratégie en matière de visas, nous rendrons l'Europe plus attrayante pour les professionnels talentueux et les entrepreneurs innovants tout en réduisant les obstacles administratifs.

Soutenir les citoyens et renforcer le modèle social de l'Europe

La compétitivité et la sécurité de l'Europe concernent avant tout les personnes, leurs emplois, leurs familles et leurs moyens de subsistance. Notre modèle de marché social unique, caractérisé par des normes élevées en matière de conditions de travail, une forte protection sociale et une grande qualité de vie, reste une pierre angulaire du projet européen. Toutefois, il est de plus en plus remis en cause par des transformations démographiques, technologiques et économiques. Afin de préserver la cohésion sociale et l'équité intergénérationnelle, l'UE doit innover et mettre en œuvre des politiques qui renforcent la protection sociale, tout en favorisant une croissance durable et en stimulant la compétitivité.

Il est donc essentiel de doter les travailleurs de moyens d'action renforcés si nous voulons disposer d'une économie compétitive. C'est pourquoi nous proposerons un **règlement pour des emplois de qualité** pour veiller à ce que l'emploi moderne suive le rythme de notre économie moderne. De plus, le **train de mesures sur la mobilité équitable de la main-d'œuvre**, qui comprend l'initiative sur la mobilité des compétences, renforcera la portabilité des qualifications et permettra aux travailleurs de saisir de nouvelles chances où qu'elles se présentent dans l'UE. Le **train de mesures sur l'éducation** vise à doter les générations futures des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans une société moderne et compétitive.

Il est impératif que l'Europe s'attaque également aux problèmes auxquels les familles européennes sont confrontées au quotidien. Dans cet esprit, nous présenterons une série de mesures visant à remédier à la crise liée à l'accessibilité financière des logements et au coût de la vie à laquelle sont confrontés les Européens, et notamment une **nouvelle initiative visant à résoudre les problèmes liés aux locations à court terme**, tandis que le **plan européen pour des logements abordables** encouragera le soutien public et les investissements privés afin de stimuler l'offre de logements abordables et durables. Nous actualiserons les règles en matière d'aides d'État afin de permettre aux États membres de l'UE de soutenir le logement abordable de manière plus rapide et plus simple, tandis que la toute première **stratégie de lutte contre la pauvreté de l'UE** cherchera à remédier aux causes structurelles de l'exclusion et à renforcer les services de soutien. La stratégie s'appuiera sur une **garantie pour l'enfance** comprenant des investissements et des réformes visant à lutter contre la pauvreté infantile.

Nous devons également veiller à ce qu'aucune région ou communauté ne soit laissée pour compte. Dans le cadre de la politique de cohésion de l'UE, qui est essentielle pour la compétitivité, la croissance et la résilience de nos régions, nous présenterons plusieurs stratégies territoriales, ciblant les **régions ultrapériphériques** et les **régions frontalières orientales**, ainsi qu'une **communication sur les communautés insulaires et côtières**.

Nous devons également faire en sorte que les jeunes se voient offrir les chances nécessaires pour réussir et disposent des moyens nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans notre démocratie. C'est la raison pour laquelle chaque membre du collège poursuivra ses dialogues sur la politique en faveur de la jeunesse et la première réunion du comité consultatif des jeunes auprès de la présidence garantira que la voix des jeunes sera entendue. En outre, la **stratégie en faveur de l'équité intergénérationnelle** soutiendra la solidarité entre les générations.

Préserver notre qualité de vie: sécurité alimentaire, eau et nature

Des approvisionnements en aliments sûrs, parallèlement à des écosystèmes sains, sont essentiels au bien-être des Européens. Sur la base des résultats du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture et de la vision actuelle pour l'agriculture et l'alimentation, y compris l'axe de travail sur l'équivalence, nous introduirons des mesures visant à renforcer la compétitivité des agriculteurs et la chaîne agroalimentaire, à soutenir les communautés rurales et à poursuivre la simplification des règles agricoles.

Afin de renforcer encore la position des agriculteurs et de permettre la fourniture d'aliments européens de qualité aux citoyens de l'ensemble de l'UE, nous lancerons une nouvelle campagne intitulée «**Acheter des denrées alimentaires européennes**». Nous **mettrons également à jour les règles en matière de pratiques commerciales déloyales dans la chaîne alimentaire**, accroîtrons la transparence, soutiendrons la coopération et le renforcement des capacités et garantirons la sécurité juridique. Cela consacrera également le principe selon lequel les agriculteurs ne devraient pas être contraints de vendre systématiquement leurs produits à des prix inférieurs aux coûts de production. En outre, la Commission a intensifié la diplomatie économique, les dialogues de partenariat et les accords dans le secteur agroalimentaire, et nous œuvrerons à un alignement accru des normes de production au niveau multilatéral.

La **stratégie en matière d'élevage** favorisera la compétitivité, la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage et de la chaîne agroalimentaire de l'UE, tandis que la **vision pour la pêche et l'aquaculture à l'horizon 2040** stimulera la compétitivité et la durabilité dans ces secteurs et que l'**acte législatif sur les océans** guidera la gouvernance européenne des océans.

Nous poursuivrons la mise en œuvre de la stratégie de résilience dans le domaine de l'eau au moyen d'un **plan d'action pour le numérique** et d'une **plateforme de résilience pour l'eau** visant à mobiliser tous les acteurs, à accroître l'efficacité dans le domaine de l'eau et à renforcer la compétitivité du secteur.

Nous veillerons à ce que la préparation aux effets du changement climatique soit systématiquement prise en compte dans les politiques de l'UE, y compris au moyen d'une **gestion améliorée des incendies de forêt**, tout en protégeant les écosystèmes clés et en investissant dans le capital naturel.

Défendre la démocratie et l'état de droit et protéger nos valeurs

Les libertés sur lesquelles nous nous appuyons sont fondées sur nos valeurs communes, la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux. La montée de l'extrémisme, la désinformation, les cyberattaques et l'ingérence étrangère sapent la confiance dans nos institutions démocratiques et l'intégrité électorale.

Nous avons besoin d'un cycle annuel de l'état de droit qui soit intégré – une même cadence et des jalons clairs – et qui donne à toutes les institutions la possibilité de contribuer. De plus, **le respect de l'état de droit est un impératif pour tous les fonds**: avec le prochain budget à long terme, nous avons proposé des garanties solides en matière d'état de droit, ainsi que des incitations positives aux réformes, conformément aux recommandations formulées dans les rapports annuels sur l'état de droit.

Dans certaines communautés en Europe, les médias traditionnels sont mis à mal. Cela représente une grave menace pour notre démocratie parce que la désinformation se développe lorsque des médias indépendants sont démantelés ou neutralisés. Des citoyens bien informés, qui peuvent se fier à ce qu'ils lisent et entendent, sont essentiels pour veiller à ce que les détenteurs du pouvoir soient tenus responsables de leurs actes, pour contrôler la corruption et pour préserver la démocratie. C'est pourquoi nous intensifierons nos efforts pour **soutenir et protéger nos médias et notre presse indépendante**. Nous lancerons un **nouveau programme consacré à la résilience médiatique**, qui soutiendra le journalisme indépendant et l'éducation aux médias. Nous avons également proposé d'augmenter sensiblement, dans le prochain budget, les financements en faveur des médias.

Nous devons également veiller à ce que l'environnement en ligne soit sûr et équitable et donne aux citoyens les moyens de tirer le meilleur parti des technologies. Dans le même temps, nous devons faire de notre mieux pour protéger les personnes en ligne, en particulier les plus jeunes de notre société. Nous examinerons de près les questions qui touchent les jeunes, notamment en ce qui concerne les **enfants** et les médias sociaux, en nous appuyant sur la recommandation du **groupe d'experts**. Pour donner suite à notre approche globale de la **santé mentale**, nous examinerons les incidences plus larges des médias sociaux et du temps d'écran excessif sur la santé mentale et le bien-être. Le **règlement sur l'équité numérique** s'attaquera aux pratiques de consommation inéquitables et trompeuses persistantes, tandis que le **plan d'action contre le cyberharcèlement** créera des environnements en ligne plus sûrs pour les jeunes.

Les démocraties prospèrent lorsqu'elles sont soutenues par des systèmes judiciaires et des services répressifs indépendants et efficaces. Elles doivent être protégées contre la corruption, la désinformation et la manipulation. Dans ce contexte, nous présenterons la nouvelle **stratégie de lutte contre la corruption de l'UE**. En parallèle, le réexamen complet de

l'**architecture de lutte contre la fraude de l'UE** renforcera la surveillance et l'obligation de rendre des comptes.

La nouvelle **stratégie en faveur de l'égalité de genre** et la **stratégie en faveur des droits des personnes handicapées** actualisée renforceront l'égalité, l'inclusion et la participation dans tous les domaines de la société.

L'Europe dans le monde

Dans un monde incertain, l'Europe doit afficher sa stabilité, son équité et sa force, ainsi que son attachement à un ordre fondé sur des règles. Nous traduirons le nouveau **cadre commercial UE-États-Unis** en possibilités concrètes pour nos entreprises, garantissant un accès continu au marché américain pour les exportations de l'UE et préservant les chaînes de valeur intégrées, tout en maintenant les emplois et nos normes réglementaires. Le cadre constitue également une base pour la poursuite de la coopération, notamment en ce qui concerne la réduction des droits de douane sur un plus grand nombre de produits, la lutte contre les barrières non tarifaires et le renforcement de notre collaboration en matière de sécurité économique. Dans le même temps, nous continuons à **développer nos partenariats stratégiques** et à définir notre position sur la scène mondiale. À la suite de la conclusion d'une nouvelle vague d'accords de libre-échange avec le Mercosur, le Mexique, la Suisse et l'Indonésie, nous continuerons à étendre ce réseau par des négociations avec l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande, les Émirats arabes unis et les Philippines. Nous bâtirons également des partenariats plus solides dans les domaines du commerce, des transports, de l'énergie et du numérique dans le cadre d'un programme en matière de connectivité interrégionale, notamment entre l'Europe et l'Asie centrale via la mer Noire et le Caucase du Sud.

L'UE continuera de se tenir fermement aux côtés de l'**Ukraine** et lui fournira un soutien sans faille pour répondre à ses besoins financiers et militaires urgents et contribuer à ses efforts de reconstruction, tout en maintenant et en étendant les sanctions visant à affaiblir la machine de guerre russe. Dans le même temps, l'UE aidera l'Ukraine à progresser sur sa trajectoire européenne, parallèlement à la Moldavie, en veillant à ce que les progrès en matière d'intégration aillent de pair avec la bonne gouvernance et l'état de droit.

L'année prochaine, nous mettrons en œuvre notre **pacte pour la Méditerranée** visant à établir des partenariats globaux axés sur l'investissement durable, la stabilité économique, l'emploi, l'énergie propre, les transports, la sécurité, la migration et d'autres domaines d'intérêt mutuel. Nous approfondirons également nos travaux visant à promouvoir le rôle de l'UE dans le voisinage méridional en dialoguant avec les communautés locales afin de souligner la contribution de l'UE et de lutter contre les discours anti-UE.

Au Moyen-Orient, l'UE continuera d'apporter son soutien et de contribuer activement au renforcement d'une stabilité durable dans la région. Nous présenterons une **stratégie pour le Moyen-Orient**, tout en mettant l'accent sur le soutien à une démocratie inclusive et florissante en Syrie et au Liban. Reconnaisant que la priorité immédiate à Gaza est de veiller à ce qu'une aide humanitaire suffisante parvienne à la population, l'UE apportera également une contribution en soutenant la gouvernance et la réforme de l'Autorité palestinienne et en

finançant la reconstruction, notamment en convoquant le groupe des donateurs pour la Palestine et en renforçant la présence de ses missions relevant de la PSDC.

L'Europe sera également à l'avant-garde de la réforme du **système mondial d'aide humanitaire**, afin de permettre une action collective plus rapide et plus efficace en temps de crise. L'UE restera un ardent porte-drapeau et défenseur du droit humanitaire international et de l'aide humanitaire fondée sur des principes.

Afin de nous doter des outils et des mécanismes nécessaires pour réagir rapidement face à d'éventuelles menaces sanitaires émergentes, nous adopterons l'**initiative mondiale pour la résilience sanitaire**.

Préparer l'Union de demain

Pour concrétiser ces ambitions, l'UE doit se doter d'un budget moderne, flexible et bien financé. Le **cadre financier pluriannuel 2028-2034** proposé, d'un montant de 2 000 milliards d'EUR, soutiendra la compétitivité, la décarbonation, la sécurité, la cohésion et la mission mondiale de l'Europe.

Les nouveaux plans de partenariat national et régional accroîtront les synergies entre les politiques actuelles pour soutenir les priorités européennes, renforçant ainsi la cohésion économique, sociale et territoriale. Le Fonds européen pour la compétitivité stimulera l'innovation industrielle et renforcera les chaînes d'approvisionnement. L'Europe dans le monde consolidera la position de l'UE en tant que partenaire fiable tout en promouvant les intérêts stratégiques de l'UE dans le monde.

Nous avancerons sur la voie de l'élargissement tout en facilitant l'intégration progressive des partenaires concernés par l'élargissement dans différents domaines d'action. Nous présenterons bientôt nos **réexamens des politiques préalables à l'élargissement**, qui guideront notre Union vers l'avenir, en veillant à ce que nous soyons prêts dans des domaines tels que l'état de droit, l'énergie, la sécurité alimentaire, la défense et la migration.

3. Des règles plus simples, de meilleurs résultats

Une réglementation plus simple et une mise en œuvre plus souple des règles de l'UE sont essentielles pour rendre l'Europe plus compétitive et plus attrayante.

Le programme de travail 2026 poursuivra la dynamique de simplification. La Commission a déjà présenté des propositions omnibus et d'autres propositions de simplification visant à générer plus de 8,6 milliards d'EUR d'économies annuelles pour les entreprises européennes. Plus de la moitié des initiatives législatives du programme de travail viseront à rendre la législation de l'UE plus légère, plus claire et plus facile à appliquer.

Nous poursuivrons nos travaux pour réduire les charges administratives de 25 % au total et de 35 % pour les PME, sans affaiblir les normes applicables. Une nouvelle série d'initiatives en matière de simplification et de paquets omnibus simplifieront la vie des personnes et les règles dans des domaines clés comme l'**automobile**, l'**environnement**, la **fiscalité**, la

sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux et les **dispositifs médicaux** et la **législation relative aux produits énergétiques**. Nous rationaliserons les rapports, accélérerons les procédures d'octroi de permis et alignerons la législation sur l'évolution des conditions du marché. De plus, nous continuerons à utiliser nos nouveaux outils de consultation (dialogues sur la mise en œuvre et vérifications sur le terrain) pour trouver de nouvelles possibilités de simplification.

Une réglementation plus simple permettra de libérer l'innovation, les investissements et la création d'emplois. Nous moderniserons **la législation en matière numérique et la protection des données**, simplifierons les marchés publics, mettrons à jour les règles pour une concurrence loyale dans les médias et réviserons les règles applicables aux marchés des médias audiovisuels.

La Commission continuera à proposer des **initiatives fondées sur des données probantes**. Elle proposera de légiférer uniquement lorsque cela est nécessaire et que les avantages sont optimaux. Ce faisant, elle tiendra dûment compte des principes en matière d'amélioration de la réglementation. Toutefois, à l'instar de nos règles, notre **cadre pour une meilleure réglementation** doit être simplifié pour permettre à l'Europe de fonctionner de manière plus simple et plus rapide. La Commission appliquera donc une approche plus rigoureuse et plus structurée du principe de proportionnalité dans ce cadre et proposera une communication à cet effet au cours du premier semestre de 2026. La Commission examine également la législation de l'UE et les modalités d'application de celle-ci afin de déterminer si elles sont nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques et n'ajoutent pas de charges cumulées et indues.

Une mise en œuvre rigoureuse est tout aussi essentielle qu'une bonne réglementation. Chaque commissaire rend compte chaque année au Parlement et au Conseil sur les progrès réalisés dans ce domaine. De manière complémentaire, la Commission présente, parallèlement au présent programme de travail, **le premier rapport de synthèse annuel sur la simplification, la mise en œuvre et l'application de la législation**. Des mesures d'application des règles rapides et fermes permettront de garantir que le droit de l'UE apporte des avantages de manière égale à tous les États membres.

La Commission estime qu'il est extrêmement important que les institutions de l'UE mettent tout en œuvre pour concrétiser les principales priorités de l'Union. Elle a examiné attentivement et individuellement toutes les propositions qui sont en attente d'adoption par le Parlement européen et le Conseil. Conformément à l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer» et compte tenu de la position des colégislateurs, la Commission a l'intention de **retirer** les propositions dont l'adoption ne serait plus dans l'intérêt général compte tenu de leur date d'adoption, du manque de progrès dans le processus législatif, de la charge potentielle qu'elles représentent et du non-alignement sur les priorités de l'Union.

4. Unie dans l'ambition et l'urgence

L'heure de l'Europe a sonné.

À l'heure où la politique est faite rapports de force et en cette période d'incertitude, l'excès de confiance n'est pas envisageable. Nous devons agir avec unité, courage et conviction pour renforcer notre compétitivité, être à la pointe de l'innovation propre et numérique et garantir notre sécurité collective. Des politiques ambitieuses nécessitent des ressources et une volonté politique tout aussi ambitieuses. La Commission appelle le Parlement européen et le Conseil à s'accorder rapidement sur le nouveau cadre financier pluriannuel et à faire avancer les priorités législatives qui revêtent le plus d'importance.

L'Europe a montré à maintes reprises qu'elle pouvait s'adapter, agir rapidement et rester unie. En renforçant la coopération à tous les niveaux – des institutions de l'UE aux communautés locales – nous pouvons faire en sorte que notre Union reste forte, souveraine et prête pour l'avenir. Préparer notre Union européenne pour demain est une entreprise commune à toutes les institutions. C'est la raison pour laquelle la Commission reste fermement déterminée à soutenir un droit d'initiative pour le Parlement.

Ensemble, nous bâtissons une Europe sûre, prospère et indépendante. Une Europe qui tient ses promesses envers ses citoyens et joue un rôle de premier plan dans le monde en toute confiance.